BÉTAIL d'Afrique

N°004

POUR MIEUX INFORMER SUR LA FILIÈRE

MAI-JUIN 2020

PRIX ZONE FCFA: 300 F
PRIX ZONE EURO: 1 €

Mensuel Ouest-Africain

Éditorial

Filière bétail et crise sanitaire

Comme la plupart des secteurs d'activité, la filière bétail-viande de la sous-région ouest-africaine, en général, et de la Côte d'Ivoire, en particulier, subit de plein fouet les effets néfastes de la COVID-19. A l'image des acteurs des autres domaines de la production, ceux de ladite filière imaginent toutes les stratégies possibles pour maintenir à flot leurs professions et survivre à cette crise sanitaire dont les effets collatéraux économico-financiers, selon de nombreux spécialistes parmi les plus avertis, menacent l'économie mondiale d'effondrement.

Suite P.2

AFRIQUE DE L'OUEST

LES EFFETS DU COVID-19 SUR LA VIANDE

• Plusieurs pays menacés

• Le Président des bouchers d'Abidjan parle...

FILIÈRE BÉTAIL-VIANDE

CE QUE LES ACTEURS DE LA COFENABVI-AO ATTENDENT DES ÉTATS

Suite de l'Éditorial

Par BOSSIEHI Jules

Face à ce mal insidieux, dont l'une des caractéristiques existentielles est de bouleverser les règles et les habitudes établies, les défis du secteur bétail sont inévitablement nombreux et multiformes. Pour une filière dont le travail est contrôlé en amont par les gouvernants chargés de veiller sur la santé alimentaire des populations, et apprécié par celles-ci en tant que consommatrices des produits qui en émanent, le premier défi était de continuer à fonctionner. Il fallait coûte que coûte exister malgré la virulence du virus et bien que l'ennemi en face ne fût que peu connu.

Avec le coronavirus, les parcs à bétail ivoiriens, tributaires du commerce transfrontalier de bovins et d'ovins entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, seraient-ils alimentés ? La viande serait-elle disponible aux abattoirs et sur les marchés et à quel prix ? Toutes ces questions, aussi bien les autorités étatiques, les acteurs du secteur que les populations se les posaient avec acuité. Dans l'entretien qu'il a accordé à ce numéro de BETAIL D'AFRIQUE, Zougrana Rasmané, président de la Coopérative des bouchers, chevillards et auxiliaires de Côte d'Ivoire, évoque la frénésie et la psychose qui se sont emparées de tous lorsque fut annoncé par le gouvernement, le 11 mars dernier, le premier cas confirmé de COVID-19 en Côte d'Ivoire. « *Quand le premier cas a été signalé par le gouvernement ivoirien, avec l'instauration du couvre-feu, tout Abidjan pensait que l'abattoir allait fermer. Donc, les populations sont arrivées en grand nombre pour se ravitailler. Cela a occasionné des moments difficiles en termes de ravitaillement. C'est d'ailleurs à ce moment que vous avez vu que le prix du kilogramme de viande avait quelque peu augmenté suite à la fermeture des frontières* », décrit-il. Aujourd'hui, grâce aux efforts conjugués des autorités gouvernementales et des organisations professionnelles, ce secteur compte parmi ceux qui permettent à la Barque Ivoire de résister à la vague du nouveau coronavirus.

Cependant, on se doute que ces résultats probants enregistrés par les acteurs de la filière ne sont pas tombés du ciel. Ils sont le prix de sacrifices collectifs que les professionnels ont consentis à faire pour non seulement continuer à fonctionner mais surtout pour fournir à la population ivoirienne l'une des matières principales de son alimentation : la protéine animale. Très rapidement en effet, les responsables de la filière, fortement soutenus par la direction des abattoirs et de l'hygiène alimentaire du District d'Abidjan, ont exigé de leurs membres le respect stricto sensu des mesures barrières édictées pour briser la chaîne de progression. Dans cette dynamique de riposte contre le virus, de nombreux dons ont été faits dans le but d'armer les acteurs dans cette bataille qui ne laisse aucune place à la négligence. A ce jour, le matériel de lutte contre la COVID-19 offert par les deux faîtières que sont la Confédération des fédérations nationales de la filière bétail-viande de l'Afrique de l'ouest (COFENABVI-AO) et la Fédération nationale des coopératives de la filière bétail-viande de Côte d'Ivoire (FENACOFBVI-CI) s'élève à 5,5 millions de FCFA. Par ailleurs, c'est régulièrement que sont organisées des campagnes de sensibilisation pour rappeler sur les différents sites que la maladie n'est pas encore vaincue et qu'il n'y a pas lieu de baisser la garde. Il faut donc se réjouir que les principaux acteurs de la filière bétail-viande aient pris conscience de la gravité de la situation et agissent conséquemment. Dans ce contexte, le soutien de l'Etat se doit d'être soutenu et continu. D'aucuns regardent l'allègement de certaines taxes commerciales et la célérité dans la délivrance des documents afférents aux transactions transfrontalières des bêtes comme une clé. Celle qui offrira aux acteurs de la filière bétail-viande les capacités et l'opportunité d'assurer de façon efficiente leur part du service publique : mettre à la disposition des populations de la viande de qualité et accessible à un plus grand nombre de la population ■

FILIÈRE BÉTAIL-VIANDE

Ce que les acteurs de la COFENABVI-AO attendent des États

Par André SELFOUR

La filière bétail-viande de la zone ouest-africaine connaît d'énormes difficultés sur le terrain, du fait de l'apparition de la maladie à coronavirus. C'est ce qui ressort des confidences faites à ''BETAIL D'AFRIQUE'' par des dirigeants de la Confédération des Fédérations Nationales des Acteurs de la filière Bétail-Viande de l'Afrique de l'Ouest (COFENABVI-AO).

SAWADOGO Issaka, Président de la Confédération des Fédérations Nationales des Acteurs de la filière Bétail et Viande de l'Afrique de l'Ouest (COFENABVI-AO).

Les éleveurs, les bouchers, les transformateurs de viande, les restaurateurs et autres partenaires de la filière bétail-viande de plus d'une douzaine de pays de l'Afrique de l'ouest devaient se retrouver, du 07 au 10 mai 2020, à Lomé au Togo, pour trouver des solutions aux problèmes qu'ils ont dans l'exercice de leurs activités. Cette rencontre capitale pour la filière bétail-viande, réunion qui devait consacrer la 2ème édition du Salon International du Bétail et de la Viande de l'Afrique de l'Ouest (SIBVAO 2020) n'a finalement pas eu lieu. Ce Salon de Lomé devait surtout réunir les acteurs et les partenaires de la filière bétail-viande, faire en sorte que le secteur soit connu, montrer ses enjeux économiques et relever les difficultés auxquelles ce secteur est confronté.

L'unique cause de ce rendez-vous manqué de la capitale togolaise est l'apparition de la maladie à Coronavirus ou Covid-19. Assurément, cette pandémie porte un mauvais coup au bon déroulement des activités des acteurs la filière bétail-viande en Afrique de l'Ouest. De fait, les acteurs de ladite filière, dans tous les pays concernés, restent lourdement impactés par les conséquences du Covid-19 sur leurs activités diverses. En termes de chiffres, le ravitaillement de la Côte d'Ivoire, par exemple, se fait à moins de 30% des importations habituelles. La fermeture des frontières et donc des principales villes des pays de l'Afrique sont les principales causes de cette baisse drastique des importations du bétail. La Côte d'Ivoire, pour ne citer que ce cas, reçoit en moyenne vingt (20) chargements de bétail par jour venant des pays du Sahel. Ces véhicules rentraient sur le territoire ivoirien avec quatre (4) commerçants par chargement de camions à bétail, soit quatre-vingt (80) personnes par jour. La plupart de ces personnes sont restées bloquées en Côte d'Ivoire, ne pouvant plus retourner acheter des animaux dans des pays du Sahel pour ravitailler le marché ivoirien. Un fait lié à la fermeture des frontières et d'autres mesures barrières prises par les différents Etats dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus. Conséquence directe de cette situation, il y a une flambée des prix du fait des difficultés d'approvisionnement des marchés et des abattoirs de la Côte d'Ivoire.

BAISSE DRASTIQUE DES ACTIVITÉS

Le district d'Abidjan, qui abattait quotidiennement environ 600 têtes de bovins, est passé à moins de 250 têtes à ce jour. Les dibiteries, qui consommaient la majorité des abattages des petits ruminants, restent les plus impactées du fait de la fermeture des restaurants et maquis. Cette mesure est levée depuis quelques jours en Côte d'Ivoire, mais également dans certains pays de la sous-région ouest-africaine. En tout cas, la baisse des activités au niveau de la filière bétail-viande, dans des pays comme le la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Mali, le Togo et bien d'autres, ont eu pour conséquence d'accroître la dette des bouchers, chevillards et commerçants de bétail car les ventes se font à crédit. Ces acteurs de la filière ont dû garder les produits de leurs activités pour répondre aux besoins de leurs familles. Ce passif ne peut être comblé facilement d'autant que les Etats n'ont pas toujours prévu des mesures compensatoires au profit des acteurs de la filière bétail-viande. La Fédération Nationale des Coopératives de la filière Bétail-Viande de Côte d'Ivoire (FENACOFBVI-CI) a introduit une demande à cet effet, mais n'a reçu à ce jour aucune notification de la part de sa tutelle en Côte d'Ivoire.

Au niveau de la production, les acteurs ont de plus en plus de mal à avoir des ressources pour faire face aux besoins en intrants.

Suite à la page 3

Les acteurs de la filière bétail-viande, membres de la COFENABVI-AO, à l'occasion d'un Atelier à Abidjan en juin 2019 sur «l'Adoption des documents de plaidoyer et du genre dans la chaîne de valeur bétail-viande».

Suite de la page 2

Cette situation est d'autant plus difficile qu'en cette période de Coronavirus, il y a environ deux-cent mille (200 000) têtes de bovins qui sont rentrées par la route dans les régions de Niakara, Tafiré et Katiola (Nord la Côte d'Ivoire) et qui, habituellement, bénéficiaient de l'assistance financière des tuteurs (courtiers des marchés à bétail) et de la fédération nationale pour leurs besoins divers.

A l'instar de la Côte d'Ivoire, la douzaine de pays membres de la Confédération des Fédérations Nationales des Acteurs de la filière Bétail et Viande de l'Afrique de l'Ouest (COFENABVI-AO) reste terriblement impactée par le Covid-19.

INDICATIONS AUX PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

Les éleveurs traditionnels de l'Afrique de l'Ouest vivent une situation quasi dramatique à cause des effets combinés de la crise sécuritaire et de la pandémie du COVID 19. Cette situation sans précédent nécessite des mesures d'accompagnement bien particulières pour initier des actions urgentes pour leur survie et plus tard assurer aussi rapidement que possible la reprise des activités d'élevage et de développement. Pour faire face à cette crise, une note de l'Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane (APESS), d'Avril 2020, recommande aux partenaires techniques et financiers d'agir sur des points précis : la réorientation et l'adaptation des projets et programmes en cours d'exécution au contexte du COVID 19 ; l'élaboration de nouveaux projets/ programmes pour accompagner et renforcer l'adaptation des éleveurs et des acteurs des filières agropastorales aux effets néfastes du COVID-19, la constitution au niveau des Etats d'un Fonds d'urgence pour la relance de l'élevage afin de fournir un appui matériel aux éleveurs pour reconstituer leur troupeau et reprendre l'élevage, de mettre en place un dispositif de stockage et de distribution d'aliments pour les hommes et les animaux. Lequel Fonds d'urgence permettra aussi de venir en aide aux éleveurs déplacés en situation de vulnérabilité face à la maladie. Le secteur bétail viande en Afrique de l'Ouest, faut-il le relever, était déjà confronté à beaucoup d'autres difficultés, avant le Covid-19, notamment la faiblesse de la professionnalisation des acteurs de la filière, de la productivité des espèces et du financement. Le secteur bétail-viande est très important en Afrique de l'Ouest. En effet, la chaîne de valeur bétail-viande occupe une très grande partie du monde agricole de l'espace CEDEAO et contribue à une large proportion au développement des Etats et la lutte contre la pauvreté avec un cheptel estimé à plus de 346 millions de têtes. Un secteur que la pandémie du Coronavirus impacte sérieusement ■

Avec le COVID-19, les acteurs de la filière bétail-viande en Afrique de l'ouest éprouvent des difficultés (Photos. DR)

A RETENIR

L'évolution actuelle de la pandémie du COVID-19 n'offre aucune visibilité permettant d'anticiper le moment du retour à la normale. Les conséquences de cette pandémie sur le moyen et long terme sont encore inconnues, mais il reste évident que l'élevage pastoral risque de sombrer dans une crise sans précèdent. Les risques auxquels les éleveurs sont exposés sont les suivants :

Une crise pastorale durable: A l'image de la grande crise pastorale au Sahel dans les années 1970 et 1980, celle en vue risque être d'une très grande ampleur. Elle pourrait priver la population agropastorale de ses moyens de subsistance, à savoir les animaux et leurs produits. De par les mortalités, nous assisteront à une érosion du noyau reproducteur et une très forte augmentation de l'offre de bétail affaibli sur les marchés, conduisant à une détérioration progressive des prix.

Un risque de famine dans les Exploitations Familiales (EF): Comme nous l'avons déjà évoqué plus haut les EF familiales agropastorales constituent sans doute la couche la plus vulnérable eu égard à la nature de l'activité dont elles dépendent. La transhumance est une alternative développée par les éleveurs pour faire face aux chocs. Si elle n'est pas pratiquée c'est l'ensemble des mécanismes de résilience de cette population qui sera remis en cause. A moyen et long terme il y a donc une forte probabilité de voir le retour de la famine au sein de cette communauté conduisant de facto à une dislocation des cellules familiales, à la perte de bras valides et à un exode massif vers les centres urbains.

Les conflits ruraux: Les ressources pastorales accessibles sont prises d'assaut. Leurs capacités de charges sont dépassées et cela est de nature à augmenter les conflits entre les différents acteurs. En temps normal, pendant la période de transhumance, les éleveurs se dispersent et la pression sur les ressources n'est pas très forte ; les couloirs de passage sont connus de tous et les zones agricoles sont préservées par les transhumants. Cependant, cette année, avec la fermeture des frontières, certaines zones agricoles accueillent déjà un nombre plus important d'animaux et une augmentation des conflits entre les communautés n'est pas à exclure (surtout en début d'hivernage).

Un arrêt durable de la transhumance transfrontalière: L'apparition de la pandémie de COVID-19 est déjà un facteur très important pour la réduction des déplacements au strict nécessaire ; ce qui est déjà une crise pour les transhumants. La seule chance pour le pastoralisme de résister est liée à la réouverture rapide des frontières, ce qui n'est pas encore le cas. L'incertitude sur la durée de la pandémie est de nature à nuire au pastoralisme et à la transhumance dans la durée.

Source : APESS

BÉTAIL d'Afrique

SIÈGE SOCIAL
Abidjan Cocody Riviera Caddies,
La Travée Commerciale

SOCIÉTÉ EDITRICE
MOAHE COMMUNICATION
Tel.: 22 43 48 51 / 52 83 7272
Email: moahecommunication@gmail.com

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Charles Lambert TRA BI
01 04 50 00 - 45 05 05 01 - 77 00 77 16

DIRECTEUR DE PUBLICATION & RED-CHEF
BOSSIEHI Sylvain Jules
09 50 02 77 - 40 73 79 42

INFOGRAPHE: Consty HENNEKA

RÉCÉPISSÉ DU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE
No 21/D du 28 octobre 2019-11-07

TIRAGE: 5000 exemplaires
IMPRESSION: ACTION+ABIDJAN

CONSEQUENCES DU COVID-19

Zoungrana Rasmané (Pdt des bouchers-chevillards) parle...

Réalisée par Serge YAVO

Zoungrana Rasmané est boucher-chevillard agréé du District d'Abidjan. Depuis décembre 2019, il assure la présidence de la Coopérative des bouchers, chevillards et auxiliaires d'Abidjan. BETAIL D'AFRIQUE l'a rencontré sur son lieu de travail, à l'abattoir de Port-Bouët, pour échanger avec lui sur les conséquences de la COVID-19 sur son secteur d'activité: nouvelles attitudes professionnelles, actions de sensibilisation, fixation des prix de la viande…Il fait le tour d'horizon et lance un appel aux gouvernants.

Zoungrana Rasmané, président de la Coopérative des bouchers, chevillards et auxiliaires d'Abidjan.

Quelle est la situation des bouchers et chevillards depuis que la maladie COVID-19 est apparue ?

Zoungrana Rasmané (Z. R.): Vous savez que nous les bouchers et chevillards, nous achetons les bêtes pour ravitailler la ville d'Abidjan en viande. Quand le premier cas a été signalé par le gouvernement ivoirien le 11 mars 2020, avec l'instauration du couvre-feu, tout Abidjan pensait que l'abattoir allait fermer. Donc, les populations sont arrivées en grand nombre pour se ravitailler. Cela a occasionné des moments difficiles en termes de ravitaillement. C'est d'ailleurs à ce moment que vous avez vu que le prix du kilogramme de viande avait quelque peu augmenté suite à la fermeture des frontières. On ne savait pas comment faire pour acheminer les animaux vers les abattoirs. Les embouches qu'on avait faites aux alentours de la ville d'Abidjan nous ont permis de ravitailler la ville d'Abidjan. On a quand même enregistré des plaintes relatives à la viande qui était un peu chère. On n'arrivait plus à acheter la viande mais avec les réunions qu'on a eues avec le ministère du commerce et celui de la production animale, nous avons pu faire comprendre nos doléances et nous avons obtenu les arrivages du bétail. Donc aujourd'hui, les prix reviennent à la normale.

A l'arrivée de la COVID-19, quelles sont les dispositions que vous avez prises pour préserver les bouchers et les consommateurs parce qu'il y a le risque de contamination de la viande par une personne malade ?

Z.R.: Les premières mesures que nous avons prises, c'est que nous avons arrêté des heures pour l'achat et des heures pour l'abattage ; ce qui n'était pas habituel. A l'entrée du parc à bétail et des boucheries, nous avons déposé des seaux d'eau, du savon et du gel hydroalcoolique qui servent au lavage des mains. Nous avons instruit nos bouchers sur la nécessité du port du cache-nez et du respect de la distance d'au moins un mètre entre le client et le boucher. Nous avons aussi demandé de porter les gants et d'avoir à portée de main du gel hydroalcoolique pour désinfecter les mains du client qui arrive. Donc depuis l'arrivée de la COVID-19, il y a eu un changement de comportement vis-à-vis de nos clients, dans la manière d'exercer nos activités en respectant les mesures barrières mises en place par le gouvernement. Notre organisation a été l'une des premières à accompagner l'Etat dans ce sens et le ministère de la production animale et des ressources halieutiques nous a fait des dons que le directeur (de l'abattoir de Port-Bouët, NDLR) nous a remis. La fédération nationale et la confédération ont fait des dons qui nous permettent de contrôler et de sécuriser les entrées et les sorties au niveau de l'abattoir de Port-Bouët.

Comment faites-vous la sensibilisation sur le terrain, afin que vos membres respectent les consignes ?

Z.R.: Vous savez, généralement en termes de sensibilisation, les gens ont des difficultés à respecter les règles édictées. Sinon dès que le couvre-feu a été annoncé, le directeur a mené des séances de sensibilisation des acteurs sur les mesures à respecter auxquelles nous avons pris part. Les organisations professionnelles de la filière ont aussi engagé des actions de sensibilisation auxquelles nous avons été associés. Nous-mêmes avons travaillé sur le terrain pour amener les bouchers et les consommateurs à comprendre que la maladie existe bel et bien. Parce que quand on interroge certaines personnes, on se rend compte qu'elles doutent même de l'existence de la maladie. Nous leur faisons savoir que nous qui sommes leurs responsables, nous ne doutons pas et qu'ils n'ont aucune raison de douter. Avec ce que nous disent les gouvernants, nous ne devons pas avoir de doute. Cette maladie est donc une réalité mais il faut dire que c'est une chance pour l'Afrique que la maladie n'ait pas pris des proportions telles que décrites par l'OMS (Organisation mondiale de la santé), c'est une chance que les Africains ne soient pas aussi contaminés comme on l'avait prédit. Mais nous devons être sérieux et croire en ce que disent nos gouvernants et appliquer les mesures qu'ils nous conseillent.

Avec l'arrivée de la COVID-19, on a craint pour l'approvisionnement en viande. Pouvez-vous rassurer les populations qu'aucune pénurie ne sera enregistrée en cette période de crise sanitaire ?

Z.R.: C'est vrai que la Côte d'Ivoire est un pays consommateur et non un pays producteur mais notre organisation a vécu plusieurs crises qui nous ont permis d'imaginer des solutions chaque fois que survient une difficulté. Je pense qu'on peut avoir quelques difficultés dans l'acheminement des bêtes pour l'approvisionnement des marchés, ce qui peut entraîner la hausse des prix de la viande mais on ne peut pas parler de difficultés au point d'arriver à une pénurie de viande.

Suite page 5

Lucarne

Par Serge YAVO

La COFENABVI-AO soutient les acteurs de la filière

Se serrer les coudes pour contrer la propagation du nouveau coronavirus et atteindre l'objectif de zéro cas confirmé à l'abattoir de Port-Bouët. Tel est le sens de la cérémonie de remise de don organisée, mercredi 22 avril 2020, à la direction de l'abattoir de Port-Bouët, par la Confédération des fédérations nationales de la filière bétail et viande de l'Afrique de l'ouest (COFENABVI-AO) et la Fédération nationale des coopératives de la filière bétail-viande de Côte d'Ivoire (FENACOFBVI-CI). Ce don à destination des acteurs de ladite filière a été réceptionné, au nom du ministre-gouverneur Robert Beugré Mambé, par Dr Dagnogo Komissiri, directeur des abattoirs et de l'hygiène alimentaire au District d'Abidjan. Pour Roger Bony, secrétaire aux affaires extérieures de la COFENABVI-AO, les dons reflètent la volonté des responsables de la filière de garantir la continuité du travail et de mettre à la disposition des consommateurs de la viande de bonne qualité. *«Nos produits atterrissent directement dans les ménages ; il nous faut donc donner les moyens aux acteurs de respecter les recommandations gouvernementales en matière de prévention contre Covid-19»*, a expliqué M. Bony, qui représentait Issaka Sawadogo, président de la COFENABVI-AO. Constituée de 30 seaux de 30 l, 5 cartons de gel hydroalcoolique, 10 cartons de savon, 9 rouleaux de papier et de trois bœufs (deux bêtes pour le Gouverneur du District et une pour le ministre des ressources animales et halieutiques) cette donation porte à 5,5 millions de FCFA les dons effectués par ces deux organisations de la filière bétail et viande. Après avoir remercié les donateurs, Dr Dagnogo a relevé la symbolique de la cérémonie qui, pour lui, signifie que les acteurs de la filière prennent au sérieux la menace de la pandémie de Covid-19. Le docteur-vétérinaire a rassuré que les matériels seront effectivement remis aux acteurs et a interpellé tous les partenaires de l'abattoir sur le bon usage de ceux-ci. *«Je souhaite que ce don soit utilisé comme il se doit. Il ne sert à rien d'avoir ces matériels et ne pas faire ce pour quoi ils ont été donnés»*, a-t-il insisté. Par ailleurs, il a lancé un appel aux acteurs afin qu'aucune augmentation des prix de la viande ne soit enregistrée. *«Les ménages souffrent énormément en ce moment. J'invite donc les acteurs de la filière à faire des efforts pour ne pas augmenter les prix de la viande»*, a plaidé Dr Dagnogo ■

Suite de la page 4

En tant que bouchers, nous sommes habitués à des crises périodiques donc nous avons fait des fermes à la périphérie de la ville d'Abidjan et nous ravitaillons les populations en viande chaque fois qu'il y a des problèmes. C'est vrai qu'il y a des bouchers qui sont installés dans des coins et recoins d'Abidjan qu'on ne maîtrise pas, et ces personnes fixent des prix de la viande que nous n'arrivons pas à contrôler.

Il n'y a pas de solution pour mettre fin à cette anarchie ?

Z.R.: Si ! Au ministère de la production animale et des ressources halieutiques, il existe un système de formation et d'information afin que les prix soient fixés et que tout le monde soit situé pour les appliquer. Mais ce qui fait la véritable difficulté des bouchers et chevillards depuis l'arrivée de la COVID-19, c'est que nous ne maîtrisons plus la demande en matière de viande afin d'y adapter l'offre. Avant la fermeture des frontières et les nouvelles mesures qui ont été prises pour lutter contre la pandémie, nous avions en moyenne 106 tonnes par jour. Mais aujourd'hui, nous-mêmes en tant que bouchers et chevillards, nous ne connaissons pas la demande exacte en matière de viande en Côte d'Ivoire. Il y a des moments où nous abattons peu et la demande est forte ; il y a des moments où nous abattons beaucoup et la demande est faible. Donc actuellement, nous avons ce problème. Et vous savez, les bouchers et chevillards dépendent des marchands de bétails. Le problème se pose donc généralement à l'achat. Nous demandons donc à l'Etat de nous aider par rapport au ravitaillement. Mais nous notre vision c'est la production locale parce que tant que le pays ne sera pas producteur, on aura toujours ce problème.

Des appels sont lancés afin que le prix de la viande n'augmente pas sur les marchés. Pouvez-vous garantir qu'il n'y aura pas d'augmentation?

Z.R.: Nous avons discuté avec le ministère du commerce et le ministère de la production animale et des ressources halieutiques. Après les discussions, nous sommes tombés d'accord sur le prix à appliquer sur la viande par les chevillards. Il s'agit de la viande extra B2 c'est-à-dire la viande de qualité extra. Donc nous pouvons concurrencer toute la sous-région ouest-africaine en matière de viande car nous avons un bon rapport qualité-prix. Cette qualité de viande sort de l'abattoir à 2100 FCFA le kilogramme prix en gros, elle est vendue à 2300 F dans les box au sein de l'abattoir compte tenu des charges telles que le nettoyage, la sacherie qui leur incombent. Dans les autres marchés, toujours en accord avec le gouvernement, le prix est fixé à 2400 F pour le moment. Et à chaque fois qu'il y aura une évolution positive, nous allons évaluer la situation afin d'adapter les prix. De plus, pour ce qui est des taxes fixées de façon consensuelle, nous demandons à l'Etat de voir comment il peut diminuer certaines d'entre elles compte tenu des difficultés que les marchands nous ont expliquées.

Zoungrana Rasmané: "Nous avons un bon rapport qualité-prix" (Photos. B.A.)

Quelles sont ces difficultés ?

Z.R.: En fait, avec la pandémie de la COVID-19, les marchés terminaux sont fermés. Donc ceux qui font la collecte des bêtes pour le convoyage parcourent des kilomètres ; et les camions qui viennent encore avec des animaux au niveau d'Abidjan, n'ont pas de marchandises pour repartir donc ils pratiquent le double du prix. Et les bouviers qui accompagnent le bétail n'ont pas un retour facile. La Côte d'Ivoire a fait un grand effort en délivrant des laissez-passer mais ces documents ne sont valables que jusqu'à la frontière. Quand ces bouviers arrivent au Burkina Faso, ils sont mis en quarantaine pendant 14 jours avant qu'ils ne puissent atteindre leur destination. Cela a posé un problème et côte Burkina, le problème n'avait pas été résolu. Le Burkina Faso est le premier pays pourvoyeur de la Côte d'Ivoire en matière de bétail. Donc tant que cela n'avait pas été résolu, ce problème de prix était d'actualité.

Ce problème persiste alors ?

Z.R.: Ce problème est en voie de résolution avec la levée de la quarantaine au Burkina Faso. On attend donc de voir ce que ça va donner dans les jours à venir. Sinon pour le moment, c'est la situation que je viens de décrire. Nous ne connaissons pas la demande exacte en matière de viande, nous avons un problème d'approvisionnement au niveau d'Abidjan, un problème de retour des commerçants, un problème des personnes qui viennent avec le bétail. Nous sommes donc en train de voir avec le ministère du commerce pour trouver des solutions en vue de combler le vide en cas de crise. Par exemple au Mali, il y a du bétail mais souvent il n'y a pas suffisamment de camions pour le convoyage et ceux qui sont disponibles font de la surenchère.

Quelles décisions attendez-vous du Gouvernement en faveur de votre corporation ?

Z.R.: Nous remercions l'Etat de Côte d'Ivoire, qui nous écoute vraiment et qui a posé de nombreux actes pour nous faciliter la tâche. En effet, tous les camions qui quittent Ouangolodougou jusqu'au marché terminal de Port-Bouët, ne subissent plus le phénomène du racket. Je remercie le Gouvernement pour cet acte fort. Tous les commerçants de bétail témoignent de cette situation qui aide les acteurs du secteur. Cela est à saluer. Nous les bouchers-chevillards, on est en train de mettre notre organisation en place. C'est pourquoi on ne finira pas de demander à l'Etat. Compte tenu des difficultés apparues avec la pandémie de la COVID-19, nous voulons lancer un appel au Gouvernement afin qu'il voie parmi les taxes que nous avons fixées de façon consensuelle, celles qui peuvent être diminuées pour nous aider à continuer de travailler afin de servir les populations et d'améliorer nos revenus ■

Vigile infos
VOTRE SITE WEB, GARDIEN DES INFORMATIONS
WWW.VIGILEINFOS.NET

AFRIQUE DE L'OUEST

Les effets du COVID-19 sur le bétail et la viande

Plusieurs pays menacés

Source: APESS

''BETAIL D'AFRIQUE'' s'est procuré une copie d'une note de l'Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane (APESS), d'Avril 2020, relativement à une analyse des premiers impacts de la pandémie du COVID-19 sur les exploitations familiales agropastorales. Voici de larges extraits de cet important document.

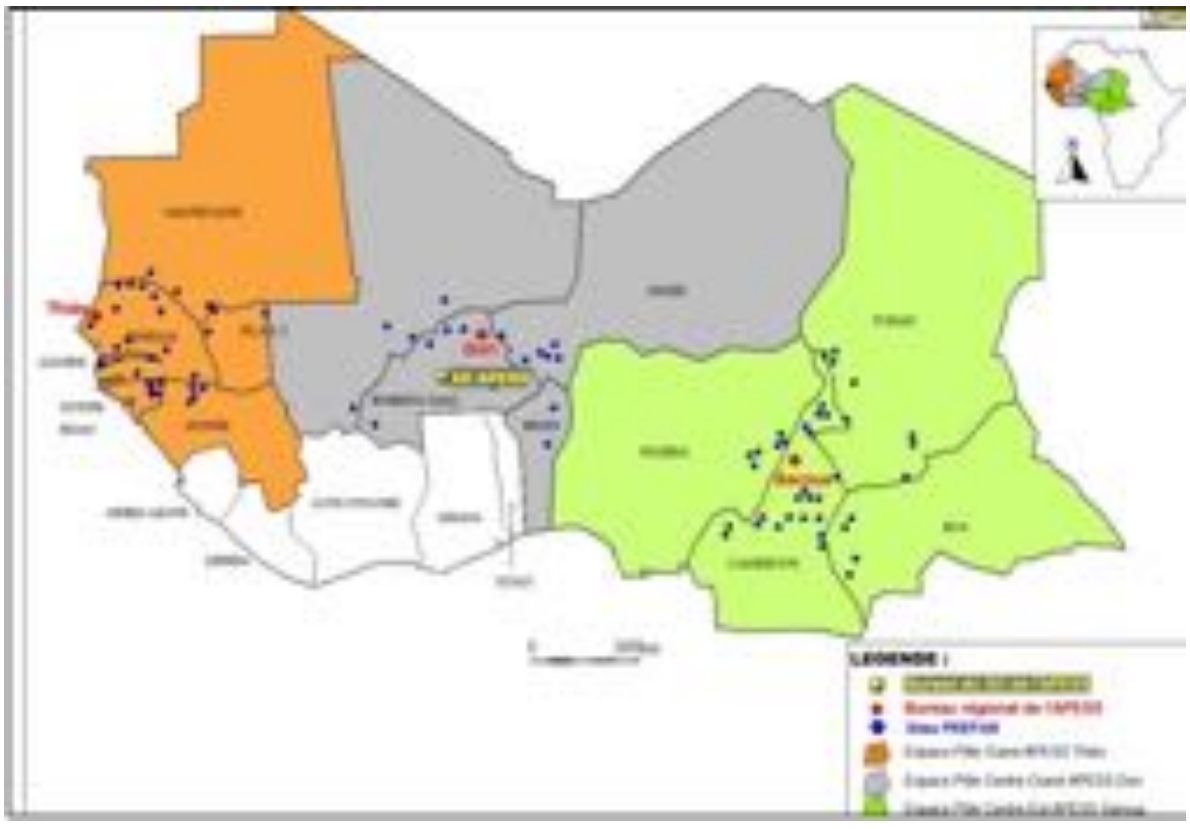

Au moment où tous les pays d'Afrique de l'Ouest, à l'instar des pays des autres régions du monde, ont pris des mesures fortes pour contrer la propagation de la pandémie du COVID-19, l'APESS a voulu analyser les premiers effets de ces mesures sur ses membres. A travers des données collectées entre mars et avril 2020 par leurs leaders dans 12 pays en Afrique de l'Ouest et du Centre (Burkina, Mali, Niger, Bénin, Togo, Sénégal, Gambie, Guinée Bissau, Mauritanie, Nigéria, Cameroun, Tchad) apparaissent déjà des premières tendances impactant négativement le fonctionnement des filières agropastorales et induisant une dégradation des conditions d'existence des acteurs de ces filières. Cette nouvelle crise sanitaire intervient en effet dans un contexte de crises multiples, et sur des territoires qui étaient déjà durement affectés par l'insécurité qui prévaut dans la région depuis plusieurs années. Convaincus que l'évolution actuelle de la pandémie du COVID-19 n'offre aucune visibilité permettant d'anticiper le moment du retour à la normale et que les conséquences de cette pandémie sur le moyen et long terme sont encore inconnues, les membres de l'APESS redoutent que l'élevage pastoral ne sombre dans une crise sans précédent. Aux côtés des autres réseaux régionaux d'organisations paysannes et d'éleveurs (ROPPA et RBM), l'APESS s'est mobilisée pour mettre en place un comité de veille et d'action commun qui se veut être : i) un espace pour encourager et structurer la coopération entre l'ensemble des réseaux d'OP et d'OSC face aux crises actuelles ; ii) un cadre de travail, d'échanges et de concertation pour approfondir les réflexions et susciter une anticipation au niveau des réseaux d'OP et d'OSC et pour soutenir les initiatives des institutions publiques. Ce comité permettra de fédérer les initiatives des réseaux d'OP et d'OSC, avec celles d'autres acteurs et institutions dans le cadre d'une lutte permettant de faire face aux crises actuelles et de les dépasser. Cette note d'analyse vient enrichir les réflexions de ce comité. Les défis à relever sont majeurs et plusieurs risques ont d'ores et déjà été identifiés :

1/ Crise pastorale durable : A l'image de la grande crise pastorale au Sahel dans les années 1970 et 1980 ; les membres de l'APESS craignent que cette crise liée au COVID-19 soit d'une très grande ampleur. Elle privera les populations agropastorales de leurs moyens d'existence à savoir leurs troupeaux. Les mortalités du bétail ne pouvant pas être évitées à cause de la limitation des déplacements et de la transhumance, nous risquons d'assister à une érosion du noyau reproducteur et à une très forte augmentation de l'offre de bétail affaibli sur les marchés, conduisant à une détérioration progressive des prix.

2/ Risque de famine dans les exploitations familiales : Les exploitations familiales agropastorales constituent sans doute l'une des couches les plus vulnérables de la population, eu égard à la nature de l'activité dont elles dépendent. La transhumance est une alternative développée par les pasteurs et les agropasteurs pour faire face aux chocs. Si elle n'est pas pratiquée, c'est l'ensemble des mécanismes de résilience de cette couche vulnérable qui sera remis en cause. A moyen et long terme, il y a donc une forte probabilité de voir le retour de la famine au sein de cette communauté conduisant de facto à une dislocation des cellules familiales, à la perte de bras valides et à un exode massif vers les centres urbains.

3/ Accroissement des conflits ruraux : Les ressources pastorales accessibles sont prises d'assaut, leurs capacités de charge sont dépassées et cela est de nature à augmenter les conflits entre les différents acteurs. En effet, avec la fermeture des frontières, certaines zones agricoles accueillent déjà un nombre plus important d'animaux et une augmentation des conflits entre les communautés n'est pas à exclure (surtout en début d'hivernage).

4/ Arrêt durable de la transhumance transfrontalière : L'apparition de la pandémie de COVID-19 a eu un impact très important sur la réduction des déplacements au strict nécessaire, ce qui occasionne déjà une crise pour les transhumants. L'incertitude sur la durée de la pandémie est de nature à nuire au pastoralisme et à la transhumance dans la durée.

Selon les membres de l'APESS, si la crise du COVID-19 n'est pas maitrisée à temps (d'ici mi-mai) et que les États maintiennent la fermeture de leurs frontières, la vie des éleveurs et de leurs familles sera durement et durablement affectée car on risque d'observer :

- Une perte très importante du cheptel due au manque de pâturage et d'eau et au développement de maladies zoo-sanitaires dans les zones transfrontalières ;
- La paupérisation des éleveurs et de leurs familles, entrainant une crise alimentaire et nutritionnelle au sein de la communauté ;
- La disparition des marchés à bétail transfrontaliers, du fait de leurs fermetures prolongées ou par manque d'animaux
- La réduction durable de l'offre en protéines animales (viande, lait) pour les populations locales ;
- L'installation d'une crise socioéconomique pouvant entrainer l'effritement de la cohésion sociale ;
- L'enrôlement de certains éleveurs dans des groupes armés dû à la forte dégradation de leurs conditions d'existence et à la perte de leurs capitaux sociaux. Au regard de la situation, l'APESS doit anticiper et revoir ses axes d'intervention pour offrir l'accompagnement dont ont besoin ses membres, qui sont aujourd'hui sinistrés et se battent pour leur survie.

La crise sanitaire, qui vient s'ajouter aux autres crises (sécuritaire, économique, etc.) est en effet susceptible de créer une dégradation forte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations dans toute l'Afrique subsaharienne. La stratégie de l'APESS, aux côtés du ROPPA et de RBM, devrait donc poursuivre plusieurs objectifs :

- Initier des actions urgentes pour lutter contre le COVID-19, en contribuant à l'application des mesures d'urgences et barrières et des plans de riposte, et pour assurer une gestion efficace des crises, notamment celle liée à la pandémie du COVID 19 ;
- Soutenir la mise en œuvre de mesures et d'instruments en vue de maintenir ou de restaurer les capacités de production agrosylvo-pastorale des exploitations familiales affectées par les crises, notamment à très court terme pour la période de soudure à venir et pour la campagne 2020/2021;

Suite page 7

Bétail Plus

Par Priscille HOUEGA

Le coronavirus affecte les abattoirs aux USA

Le coronavirus affecte sérieusement les abattoirs de porcs et de bovins aux Etats-Unis d'Amérique. Plusieurs sites d'abatages ont suspendu leurs activités en raison de la contamination de salariés. Une situation qui pénalise également les éleveurs**.** Selon RFI qui donne l'information, des géants américains de la viande comme Tyson Foods ou Smithfields ont mis à l'arrêt une partie de leurs abattoirs, d'autres travaillent au ralenti. Selon le syndicat qui représente les salariés du secteur, l'UFCW, treize sites de transformation de viande où travaillent 24 500 personnes ont suspendu leurs activités ces dernières semaines. On constate globalement une baisse de 25 % des capacités d'abatage de porc et de 10 % pour les bovins sur le territoire américain. La principale raison de ces fermetures est la contamination ou suspicion de contamination à la Covid-19 de nombreux salariés. Selon ce syndicat, 13 personnes travaillant dans les chaînes de transformation de viande sont mortes de la Covid-19 et 5 000 autres seraient porteuses du virus. Cette situation est lourde de conséquences pour les éleveurs américains qui ne peuvent plus vendre leur bétail. Elle inquiète aussi les éleveurs de porcs canadiens qui exportent leur cheptel vers les États-Unis. Face à une demande moindre des abattoirs, les éleveurs nord-américains de porcs commencent à baisser les prix ce qui pénalise leurs revenus et fragilise leur exploitation. Des répercussions pourraient arriver en France. En effet, la filière française de transformation de porc s'inquiète. La Chine, la plus grande importatrice mondiale de viande de porc, pourrait faire pression sur les producteurs européens pour qu'ils baissent les prix en faisant jouer la concurrence américaine. Autre inquiétude, selon les experts, si la liste des abattoirs américains en arrêt d'activité se prolonge, cela pourrait provoquer une pénurie de viande dans les magasins aux États-Unis. Ce n'est pas encore le cas du fait des stocks existants ■

Suite de la page 6

• Conduire des réflexions prospectives pour susciter et/ou soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de plans de redressement par les institutions publiques nationales et régionales.

L'appui technique et financier des différents partenaires de l'APESS sera mobilisé, ainsi que les initiatives portées à la base par ses membres, pour relever ces différents défis à court et moyen terme, et contribuer à semer les graines d'une nouvelle résilience pour amener les éleveurs à se relever de cette crise et à faire face aux éventuelles crises à venir.

I/ CONTEXTE GÉNÉRAL DANS LEQUEL SURVIENT LA PANDÉMIE

La crise sanitaire mondiale provoquée par le COVID-19 a amené plusieurs États ouest-africains à prendre des mesures précoces pour lutter contre la transmission de cette maladie. Ces mesures ne sont malheureusement pas sans impacts sur la vie des populations concernées. Les exploitations agropastorales membres de l'APESS sont fortement impactées par les différentes mesures prises pour endiguer la pandémie, qui entrainent des conséquences multiples, du niveau local jusqu'au niveau sous-régional. Elles essaient de s'adapter pour en atténuer les effets, en développant des initiatives propres et/ou en s'intégrant dans des initiatives existantes développées par les États et/ou les différents acteurs œuvrant dans le domaine du développement rural.

Cette crise sanitaire intervient dans un contexte déjà fortement marqué par les phénomènes de l'insécurité qui touche plusieurs pays de la zone d'intervention de l'APESS, et a conduit à vider certains territoires de leurs populations. Cette situation avait déjà mis à rude épreuve le système de sécurité et de défense de plusieurs pays et entraîné une dégradation de la vie des exploitations familiales agropastorales membres de l'APESS et de leurs relations avec les autres acteurs du monde rural. Nous avons analysé l'effet conjugué de ces deux phénomènes sur la vie des exploitations familiales agropastorales, membres de l'APESS dans un certain nombre de pays d'intervention.

1/ Des mesures d'urgence prises par les États qui perturbent fortement le fonctionnement habituel des filières économiques agropastorales

Tous les pays d'Afrique de l'Ouest, à l'instar des pays des autres régions du monde, se sont repliés sur eux-mêmes en fermant leurs frontières à partir du mois de mars 2020 (…)

2/ Les impacts majeurs liés à la fermeture des marchés à bétail

Bien avant la survenue du COVID-19, les marchés à bétail avaient été perturbés par l'insécurité, notamment

dans la zone du Liptako-Gourma dite des 3 frontières (Burkina – Niger – Mali) et dans le bassin du Lac Tchad. La pandémie est venue aggraver la situation.

3/ Un accompagnement des éleveurs limité à cause de l'insécurité

La question sécuritaire est très préoccupante, surtout dans la bande dite des «3 frontières» et dans le bassin du lac Tchad. Cette situation a entrainé un déplacement massif des éleveurs vers les zones périurbaines (…) La situation est quasi-identique au niveau du bassin du Lac Tchad où sévit le groupe terroriste Boko Haram où quatre pays sont concernés : la Cameroun, le Niger, le Nigeria et le Tchad (…).

II/ EFFETS SUR LA PRODUCTION AGRICOLE (CÉRÉALES, LÉGUMES/FRUITS, FOURRAGE)

Les manifestations de la crise du COVID-19 sur la production agricole sont, de l'avis des membres, diverses et variées. Elles concernent la production, la transformation et la commercialisation. On observe des bouleversements du calendrier agricole comme ce fut le cas au Bénin, au Niger et en Mauritanie où cette période correspond aux cultures de contre saison (…).

III / EFFETS SUR LA PRODUCTION LAITIÈRE (DISPONIBILITÉ, COLLECTE, TRANSFORMATION)

Tout comme au niveau de la production agricole, le COVID 19 et l'insécurité dans certains pays ont eu une influence sur la production laitière. Concernant le COVID 19, les manifestations perceptibles au niveau de la filière se traduisent entre autres par : la rareté du lait frais sur les marchés signalée par les membres au Tchad, en Mauritanie, au Mali, et au Togo, le dysfonctionnement de la filière lait local au Bénin, au Niger, au Burkina Faso et au Sénégal, un circuit de collecte presque inexistant (en Gambie, Guinée Bissau et au Cameroun), une réticence des consommateurs à acheter le lait de peur d'être contaminé (Mauritanie) (…) Le COVID 19 est venu mettre à mal cette filière. Le COVID 19 a engendré une perturbation et une désintégration de la chaine de valeur lait local et une détérioration de l'économie locale construite autour des centres de collecte et des unités de transformation laitière.

IV/ EFFETS SUR LA PRODUCTION DE VIANDE

Tout comme la production agricole et laitière, la Pandémie du COVID 19 et le contexte général d'insécurité ont eu des effets sur la production, et la commercialisation de la viande. Il a été relevé entre autres les situations suivantes : une fermeture des marchés hebdomadaires (Sénégal, Tchad, Gambie, Burkina Faso), une rareté des animaux sur les marchés ouverts (Togo, Niger, Cameroun, Bénin), une rareté de la viande au niveau des comptoirs des bouchers (Cameroun), une hausse des prix de vente des animaux (Tchad, Mali) et le vol de bétail (Nigéria). Par ailleurs les animaux qui se retrouvent sur le marché sont souvent très amaigris et ont perdu leur embonpoint (Burkina Faso). Enfin les grands acheteurs venant de l'extérieur ne peuvent plus venir du fait de la fermeture des frontières comme évoqué par les membres en Mauritanie. (…). A long terme, les effets du COVID-19 et de l'insécurité sont : un appauvrissement et un fort endettement des éleveurs et un risque fort de décapitalisation de nombreuses familles agropastorales (Mali, Nigéria, Burkina Faso, Niger, Tchad, Cameroun, etc.), des risques de décapitalisation des troupeaux, une perte d'emploi dans la chaine de valeur viande (Mauritanie, Gambie, Cameroun) (…).

V/ EFFETS SUR LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (PÂTURAGE, ACCÈS À L'EAU)

Aujourd'hui suite aux difficultés liées aux déplacements, on constate une pression énorme sur les ressources agropastorales au Cameroun, en Gambie, en Mauritanie et au Burkina. Au Sénégal, les exploitations sont confrontées à des difficultés liées à des zones de pâturages limités et des pistes d'abreuvement obstruées par les champs. Tandis qu'au Niger, l'on note des difficultés d'accès à ces ressources. (…) L'épuisement des réserves fourragères et le manque de moyens pour l'achat d'aliment bétail vont entrainer l'amaigrissement des animaux et la prolifération des maladies animales concourant à leur perte ou la disparition du noyau reproducteur de certaines exploitations après épuisement des réserves fourragères.

VI/ EFFETS SUR LA MOBILITÉ DES ANIMAUX (TRANSHUMANCE INTERNE ET TRANSFRONTALIÈRES) ET DES ÉLEVEURS ET SUR LES ÉCHANGES TRANSFRONTALIERS

En Afrique de l'Ouest, la transhumance est un système de production animale caractérisé par des mouvements saisonniers réguliers qui s'effectuent entre des zones écologiques complémentaires, sous la conduite de quelques bergers, la plus grande partie du groupe familial restant sédentaire. Elle se déroule généralement de janvier à mai (saison sèche). Ces déplacements concernent surtout les troupeaux de bovins et ovins, qui ont des besoins en quantité et qualité de fourrages très importants. (…)

Suite page 8

Bon à Savoir

Par Flaure ABOLE

Les moutons et l'huile

Le saviez-vous ? Loin d'être une simple et pure spéculation religieuse, oindre d'huile la tête des ovins reste un geste manifeste, voire même prophétique pour la protection de bêtes. En effet, il arrive souvent que les moutons soient pris au piège avec leurs têtes dans les buissons. Dans de telles circonstances, ils peuvent mourir des suites de blessures en essayant de s'en défaire. Ces désagréments sont causés par d'horribles petites mouches de bronze mesurant 9 mm de long appelées Lucilie cuivrée qui les tourmentent. Pour ce faire, elles pondent des œufs aux orifices de leurs narines qui se muent en asticots et les poussent à se cogner la tête contre un rocher, parfois jusqu'à ce que mort s'ensuive. Leurs oreilles et yeux demeurent aussi sensibles à ces insectes dévoreurs de chair. Cet insecte léger aux agissements féroces peut pondre jusqu'à 250 œufs qui se muent en larves dès le deuxième jour. Ces asticots se nourrissent de la chair du mouton jusqu'au cinquième jour, temps au bout duquel ils sortent de l'organisme de leur hôte (les moutons). Pendant les 6 jours qui suivent, les pupes grandissent dans le sol pour se transformer en nouvelle mouche. Cette mouche à viande de bronze, de 9 mm de long, continue de faire des ravages dans les troupeaux d'ovins en Australie et en Nouvelle Zélande. Les creusent la chair et dévorent sur pied le , qui meurt si l'affection n'est pas prise en charge. Le seul traitement probable est le *mulesing*, technique qui consiste en l' des replis de peau autour du périnée de l'agneau âgé de 2 à 6 semaines, selon des chercheurs de la . Loin d'être idéale, cette opération peu coûteuse est l'un des moyens efficaces de contre la provoquée par l'agression des asticots. Hormis ce traitement, oindre d'huile la tête des moutons, reste le moyen le plus efficace possible pour protéger et maintenir les bêtes en parfaite santé contre la Lucilie cuivrée, selon un psalmiste ■

Suite de la page 7

Cette baisse de flux d'animaux est due à la fermeture des frontières de la quasi-totalité des douze (12) pays d'intervention de l'APESS qui rentre dans le cadre des stratégies pays de prévention et de maîtrise de la propagation du COVID-19. Les entretiens réalisés par l'APESS au mois d'avril 2020 montrent sur l'ensemble des pays de son intervention les principaux phénomènes suivants :

1/ **La Fermeture des frontières à la transhumance est réelle :** Elle concerne tous les pays et s'accompagne de la suspension des services vétérinaires et de la délivrance du certificat international de transhumance (CIT).

2/ **La fermeture des marchés à bétails** en gras corse la possibilité pour les éleveurs de parvenir à vendre leurs animaux pour se procurer des produits de premières nécessités aussi bien pour eux et leurs familles que pour l'amélioration de l'alimentation de leurs troupeaux.

3/ **La concentration des animaux dans certaines zones est bien perceptible :** Nous remarquons également une concentration des animaux au niveau de certaines zones disposant encore des ressources pastorales (fourrage, eau).

4/ **L'augmentation des répressions et abus à l'endroit des transhumants :** Les restrictions des déplacements dans les pays s'accompagnent d'une surveillance accrue des frontières entre les régions d'un même pays ou entre les pays. Les services étatiques de la police, de la gendarmerie et des armées sont mobilisés pour effectuer des contrôles auprès des populations. (…).

5/ **La méfiance entre acteurs grandit :** Nous constatons également l'installation d'un climat de méfiance dans les communautés d'accueil, qui, par peur d'être contaminées par le COVID-19, repoussent les transhumants, en les privant ainsi de l'accès aux ressources pastorales et des points d'eau communautaires.

6/ **La réduction des distances de mobilité devient la règle** : Les transhumants internes eux ne peuvent plus aller au-delà de leurs régions d'attache à cause du confinement régional décrété dans la presque totalité des pays d'Afrique de l'Ouest touchés par cette pandémie.
La situation de pandémie déclarée au niveau international est également prise très au sérieux dans les pays de la sous-région ouest-africaine. Elle a comme conséquences immédiates les éléments suivants sur la vie des agropasteurs :

·**Une sédentarisation forcée :** les Etats ayant décrété le confinement régional forcent les éleveurs à rester

dans leurs régions d'origine limitant ainsi leur accès aux ressources pastorales (fourrage, eau, soins vétérinaires)
·**Une forte mortalité des animaux :** Une forte mortalité des animaux est signalée dans certaines zones de concentration des transhumants (sur les frontières Mali-Mauritanie par exemple). Selon les informations elle est consécutive à un déficit fourrager très important pour des animaux qui avaient l'habitude de transhumer très loin durant la même période les années passées (…)
·**Une précarité alimentaire des familles :** Beaucoup de familles d'agropasteurs (transhumants ou non) sont à dominante élevage. Elles dépendent donc fortement des produits issus des animaux (lait, vente d'animaux sur pied et autoconsommation de viande). (…)
·**Une hausse du coût des déplacements :** Le confinement régional combiné à la limitation des déplacements au niveau local diminue l'offre de transport et par ricochet augmente les coûts de déplacements. Les camions qui d'habitude transportent les animaux vers les villes font objet d'une très grande spéculation qui a tendance à décourager les commerçants d'animaux.
·**Le regroupement des éleveurs dans les espaces frontaliers** des pays des troupeaux entraîne le surpâturage et accentue les conflits entre éleveurs et les autres utilisateurs des ressources naturelles ; dans certains endroits, des crises zoo-sanitaires et écologiques sont à craindre ;

·**La pression sur les pâturages** a entrainé des difficultés dans l'alimentation des animaux, entrainant leur perte de poids et leur amaigrissement.

VII/ EFFETS SUR LA CONSOMMATION DES MÉNAGES ET LEUR ACCÈS AUX MARCHÉS ALIMENTAIRES
La pandémie du COVID 19 risque, à long terme, d'entrainer un appauvrissement des familles, une crise alimentaire et nutritionnelle, et un blocage de la chaine de commercialisation des produits. Une des graves conséquences est le fait que la pandémie va entrainer une augmentation de la vulnérabilité des familles d'éleveurs, ce qui va accroitre la malnutrition, ainsi qu'une forte morbidité voire mortalité. (…).

VIII/ EFFETS AU SEIN DE LA CELLULE FAMILIALE ET AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE, DANS LA VIE SOCIALE ET LA PRISE EN CHARGE SANITAIRE
(…) Par ailleurs, on note des risques énormes sur la cohésion sociale, des migrations des jeunes vers d'autres régions du pays ou encore à l'extérieur. L'insécurité a eu aussi une influence sur la dynamique des troupeaux entièrement décimés dans certaines zones. Les mesures prises par les Etats ont provoqué une panique généralisée et une déstabilisation de la vie communautaire sur l'ensemble des pays concernés (…).

IX/ EFFETS SUR LES RELATIONS DES EXPLOITATIONS FAMILIALES (EF) AGROPASTORALES AVEC LES AUTRES ACTEURS DU MONDE RURAL (AGRICULTEURS, COMMERÇANTS, ETC.) AU NIVEAU LOCAL
La fermeture des espaces d'échanges entre les acteurs de l'économie rurale (marchés locaux et improvisés), la limitation des déplacements et la méfiance entre les acteurs à cause du risque de contamination ont entamé les relations de confiance et conduit au développement de nouveaux types de collaboration, fragilisant des accords entre les acteurs. (…).

X/ ACTIONS DÉJÀ ENGAGÉES POUR FAIRE FACE AU COVID-19
Face à cette situation, les acteurs locaux, nationaux et régionaux se sont mobilisés à travers diverses initiatives. Les États ont chacun pris des mesures sociales en vue de soulager les familles les plus vulnérables. On peut citer entre autres :

1/ La **distribution gratuite des vivres et la vente** des céréales à prix modérés (cas du Niger),

2/ **La distribution de vivres, savon et eau de javel** à entre 8 et 10 millions de ménages vulnérables,

3/ Le **transfert de cash aux ménages vulnérables (filets sociaux).** Par exemple au Togo, une distribution d'argent s'est faite dans les proportions suivantes : 10 000 FCFA à chaque homme chef de ménage et 12 000 FCFA à chaque femme chef de ménage,

4/ La **prise en charge des frais d'eau et d'électricité,**

5/ **L'allègement des impôts et taxes sur** l'importation de certains produits,

6/ La **mise en place de boutiques publiques-témoins dans certains pays comme au Burkina Faso contribuent un tant soit peu à contenir l'envolée des prix**. Les acteurs se sont également fédérés autour de mesures de sensibilisation et d'information des populations. Des campagnes de sensibilisation sont organisées à la fois par les États, les autorités locales (étatiques et coutumières), les organisations non gouvernementales, les organisations de la société civile et les leaders locaux. (…).

XI/ LA REPRISE DES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT
Quoique dévastatrice, cette crise sanitaire prendra fin et nous l'espérons très bientôt. Il importe donc de préparer l'après crise et poser les jalons des actions qui vont renforcer la résilience et permettre aux éleveurs de se redresser et leur activité de s'épanouir à nouveau. Les activités suivantes pourront sans doute être relancées dès que possible :

1/ **Création d'un système de warrantage pour récupérer les résidus** agricoles et les stocker pour les donner aux animaux en période de soudure ;

2/ **Construction des forages pastoraux** ;

3/ Appui **aux éleveurs pour la mise en place de petites** unités d'embouche ;

4/ **Formation sur de nouveaux métiers** porteurs et des AGR ;

5/ Plaidoyer **pour la reprise et la sécurisation** de la mobilité interne et transfrontalière ;

6/ **Appuis techniques des comités locaux de gestion** des ressources naturelles ;

7/ **Renforcement des capacités des comités locaux** de prévention et de gestion des conflits ;

8/ Sensibilisation **des éleveurs sur l'intégration de l'agriculture** et de l'élevage afin d'assurer la sécurité alimentaire de la famille. Mais, il est évident qu'après la crise, le contexte sera différent, la réalité des éleveurs aura beaucoup changé. L'APESS aura donc tout intérêt à rassembler ses membres et à les engager dans la rédaction participative d'un nouveau Document d'Orientation Stratégique qui devra définir la nouvelle vision de l'association et proposer de nouvelles orientations pour ses actions ■

NB : Les titre et surtitre sont de la Rédaction